Schweizer Berufsverband der Pflegefachfrauen und Pflegefachmänner
Association suisse des infirmières et infirmiers
Associazione svizzera infermiere e infermieri
Associaziun svizra da las tgirunzas e dals tgirunzs

Communiqué aux médias de l'ASI du 20 octobre 2025

Les soignants subissent les conséquences du sous-financement: des investissements sont nécessaires de toute urgence

Le débat sur les conséquences financières de l'initiative sur les soins infirmiers a commencé. Les estimations des coûts compilées par l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) lors d'une «table ronde» l'été dernier sont désormais utilisées pour semer la panique à l'approche du débat en parlement. Sophie Ley, Présidente de l'Association suisse des infirmières et infirmiers (ASI), met en garde: «Le scénario le plus coûteux serait que les responsables politiques ne prennent aucune mesure efficace pour augmenter la durée d'exercice de la profession. Les investissements dans l'offensive de formation seraient alors perdus et de nombreux soignants continueraient à tourner le dos à la profession».

L'ASI souligne que la situation dans le domaine des soins infirmiers s'est encore aggravée depuis l'acceptation de l'initiative sur les soins infirmiers, le 28 novembre 2021. Le besoin en personnel infirmier continue d'augmenter massivement et la pénurie de main-d'œuvre qualifiée s'aggrave. Sophie Ley souligne: «Trop de soignants continuent de quitter la profession. Les retards dans le processus politique ont empêché toute amélioration généralisée des conditions de travail, alors même que le peuple et les cantons ont clairement soutenu l'initiative sur les soins infirmiers».

L'ASI réclame de toute urgence des investissements afin de former suffisamment d'infirmières et d'infirmiers et de soutenir celles et ceux qui restent dans la profession. Grâce à l'initiative sur les soins infirmiers, ces coûts font enfin l'objet de discussions. «La pression financière sur les institutions de santé pèse lourdement sur le personnel. De nombreux employeurs ne sont plus en mesure de financer des conditions de travail équitables, voire d'accorder des compensations pour le renchérissement. Il est donc indispensable de financer de manière adéquate les prestations de soins afin de financer des améliorations et de maintenir le personnel qualifié dans la profession», poursuit Sophie Leyi.

L'ASI considère que les articles récemment publiés sur les conséquences financières, notamment dans l'Aargauer Zeitung, sont polémiques. Sophie Ley explique: «Les calculs de coûts sont des estimations provisoires de l'administration et dépendent des mesures qui seront prises pour améliorer les conditions de travail. Le Parlement n'a encore pris aucune décision et les déclarations sur les coûts supplémentaires sont donc purement spéculatives à l'heure actuelle. Nous ne pouvons pas nous prononcer à ce sujet».

Dans le cadre du processus politique, l'ASI s'engage avec ses partenaires à trouver des solutions susceptibles de rallier une majorité pour un financement équitable de ces investissements nécessaires. L'association souligne en outre que les dispositions légales relatives à la dotation en personnel adaptée aux besoins doivent être intégrées dans la mise en œuvre par la commission. Cette mesure est déterminante pour la qualité des soins infirmiers et le maintien du personnel soignant dans la profession.

Contact

Sophie Ley, Présidente de l'ASI, sophie.ley@sbk-asi.ch 079 374 49 02
Yvonne Ribi, Secrétaire générale de l'ASI, yvonne.ribi@sbk-asi.ch | 079 830 48 50